



**POUR LE SPORT,
le DÉPARTEMENT agit !**

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRÉSIDENTS DES COMITÉS SPORTIFS

Samedi 13 mars 2021



YouTube

www.saoneetloire71.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRÉSIDENTS DES COMITÉS SPORTIFS

Samedi 13 mars 2021, André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, et Pierre Berthier, vice-président chargé des sports, accueillent à l'Hôtel du Département les nouveaux présidents des comités sportifs pour leur présenter la politique sportive de la collectivité départementale.

LA SAÔNE-ET-LOIRE, TERRE SPORTIVE PAR EXCELLENCE

En Saône-et-Loire, le sport affiche une belle vitalité avec **plus de 115 000 licenciés réunis dans près de 1 500 associations et clubs**. Le Département est un partenaire privilégié du mouvement sportif qu'il accompagne quotidiennement pour relever de nombreux défis et accomplir de nouveaux exploits.

Pour aider les territoires à disposer de structures performantes et adaptées, le Département accompagne le mouvement sportif et les collectivités locales dans le développement du sport pour tous, vecteur essentiel de lien social, de cohésion sociale et de solidarité territoriale. Dans cet esprit, le Département porte **une attention particulière aux jeunes, aux publics des zones rurales et aux différentes formes de handicap**.

Véritable trait d'union entre les clubs et les Saône-et-Loiriens, le Département a pour mission de **favoriser la pratique de sport dans tous ses états** : simple loisir ou pratique d'excellence, individuelle ou collective. Il apporte **une aide au sport de haut niveau, aux clubs évoluant au niveau national, aux associations et comités départementaux**. Avec une enveloppe s'élevant à 2,6 M€, il soutient financièrement les projets d'équipement et les manifestations sportives d'envergure, il investit dans du matériel pédagogique et du matériel adapté, il apporte une aide directe aux athlètes et aux équipes.

Le Département participe également à l'émergence de futurs champions en les soutenant financièrement.

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DU MONDE SPORTIF PENDANT LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a eu des conséquences majeures sur la plupart des secteurs d'activité, certains étant plus touchés comme le tourisme, le commerce, la culture et le sport. C'est pourquoi le Département a décidé de les soutenir massivement avec plusieurs mesures. Pour le sport, voici le détail :

- Le 14 mai 2020, l'Assemblée départementale décide de **maintenir les subventions déjà attribuées** aux structures sportives, organisatrices de manifestations ou d'événements annulés ou reportés, soit 325 000 €.

- Le 10 juillet 2020, l'Assemblée départementale vote **une aide de 270 000 € aux trois centres de formation** labellisés de l'Elan Chalon, du CBBS et de l'AS Macon rugby, afin d'aider à la reprise des jeunes espoirs sportifs de Saône-et-Loire.

- Le 17 septembre 2020, l'Assemblée départementale vote **un plan de soutien pour le sport amateur**. Il se caractérise par une dotation attribuée aux comités, à hauteur de 5 € par licencié avec une aide minimum de 2 000 € pour les comités disposant d'un faible effectif de licenciés. Les deux comités départementaux promouvant des pratiques sportives adaptées aux personnes présentant un handicap, physique, sensoriel, mental ou psychique ont une aide minimum de 5 000 €. L'aide votée aux comités est ensuite répartie auprès des clubs suivant les projets retenus par les comités.

- **Déjà en 2019, le Département avait choisi d'octroyer 1 M€ de plus pour la politique sportive.**



LES AIDES AUX ASSOCIATIONS AFFILIÉES À UNE FÉDÉRATION SPORTIVE ET LES COMITÉS SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX

Le Département propose 7 dispositifs de soutien à la pratique sportive concernant les associations affiliées à une fédération sportive et les comités sportifs départementaux.

- Aide aux comités sportifs départementaux
- Aide aux clubs évoluant dans un championnat national
- Aide à l'organisation de manifestations sportives
- Aide aux sportives et sportifs de haut niveau
- Aide au déplacement vers un évènement sportif remarquable
- Aide à l'équipement des comités sportifs et associations sportives
- Aide aux écoles de sport.



475 000 €

c'est le montant versé cette année par le Département aux comités sportifs

18 NOUVEAUX PRÉSIDENTS DE COMITÉS SPORTIFS

ATHLÉTISME : Hervé LABOURIER

CANOË KAYAK : Pierre GONTHEY

CYCLISME : Norbert PRUD'HON

GYMNASTIQUE : Agnès DESRATS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : Anick VAUTHEY

HANDBALL = 2 CO-PRÉSIDENTS : Sylvain VIALAY

Romaric NORROY

JUDO JUJITSU : Frédéric BADET

MONTAGNE ET ESCALADE : Mickaël VALLES

MOTOCYCLISME : Thomas GUERIN

RETRAITE SPORTIVE : Marie-Claude SIMON

ROLLER SPORTS : Guillaume WAGNER

RUGBY : Xavier MERLE

SAVATE BOXE FRANCAISE ET DA : Aurélia OGER

LEROUX

SPORT BOULES : Philippe TRONCY

TENNIS : Valérie ROUSSEL

TRIATHLON ET DUATHLON : Emile FICHET

USEP : Yvan CAP

VOLLEY BALL : Romain BESSONAT

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES DANS LA PERSPECTIVE DES JO 2024

Dans le cadre de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, le Département de Saône-et-Loire s'est lancé dans l'aventure Terre de Jeux aux côtés du Comité départemental et sportif de Saône-et-Loire (CDOS 71) et des collectivités de son territoire. Pour permettre l'accueil des délégations étrangères, le Département soutient les cinq villes sélectionnées pour devenir Centre de préparation olympiques et paralympiques : Mâcon, Montceau-les-Mines, Chalon-sur-Saône, Le Creusot et Autun. Il participera financièrement aux investissements dans les équipements sportifs.

TERRE
2024
DE JEUX



CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labryère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labryere@saoneetloire71.fr

